



Procès-verbal d'interrogatoire

Le 20 août 1987, à Neuchâtel - sûreté

Enregistrement:

M. André GOGNIAT

est entendu, conformément à la demande

émanant de M. le Chef de la police de sûreté

en date du 20 août 1987

par le^s soussigné^s: J.J., i.p. & C.A. ipa

Questionné, il répond: Je me nomme (filiation complète):

G o g n i a t André-Pierre,

D.1. Veuillez vous explicuer par le détail sur les relations que vous avez eues avec des fillettes, à savoir et

R. J'admets avoir été un peu loin avec, je rectifie, je suis allé trop loin avec cette enfant. Tout d'abord je veux m'expliquer sur ce qui s'est passé avec.

Probablement le samedi 11 juillet 1987, j'étais à la plage de Cortaillod avec mon fils. Il faisait beau. J'ai vu que était présente. Je connais cette enfant, car elle était déjà venue dans mon garage avec sa copine. Je sais que elle a onze ou douze ans. Nous avons discuté avec cette gamine, à laquelle j'ai dit que j'étais venu à Cortaillod avec mon bateau. Je lui ai proposé d'aller jusqu'à mon embarcation, distante d'une centaine de mètres. Mon bateau était attaché à l'embarcadere. mon fils et moi avons nagé jusqu'au bateau. L'enfant et moi-même sommes montés à bord. Mon fils s'est amusé autour du bateau. Nous sommes allés dans la cabine, et lorsque j'ai vu que grelottait, je lui ai proposé de ressortir au soleil. Comme elle voulait rester dans le bateau, je l'ai essuyée avec un linge. Lorsqu'elle a vu que j'avais du matériel pour écrire, m'a proposé de me faire un dessin. Je me suis assis et est venue sur mes genoux pour me faire ce dessin. Je précise bien que l'enfant s'est assise spontanément sur mes genoux. Comme elle grelottait toujours, je lui ai frotté le dos avec mes mains nues. Soudain, elle m'a dit qu'elle avait peur. Je lui ai proposé de partir. Nous sommes sortis ensemble du bateau, en descendant l'échelle, et nous avons nagé jusqu'au bord. J'ai demandé à si elle serait d'accord de venir une fois sur mon bateau, avec. Elle m'a vaguement répondu par l'affirmative, puis elle m'a donné son nom de famille ainsi que l'endroit où elle habite. Depuis ce jour-là, je n'ai plus cotoyé cette enfant.

R

- D.2. [redacted] prétend que vous l'avez serrée contre elle dans votre bateau, que vous lui avez demandé de s'asseoir sur vos genoux, que vous l'avez caressée sur le ventre en remontant jusqu'à la poitrine et que vous avez tenté de lui enlever le haut de son maillot de bain. Qu'avez-vous à répondre ?
- R. Non, je conteste ces faits, et je répète ce que je viens de vous dire. Je n'ai pas commis d'acte contraire à la pudeur sur cette enfant.
- D.3. Que s'est-il passé avec [redacted] ?
- R. Je connais la famille [redacted] depuis de nombreuses années, avant mon garage à proximité de leur domicile. [redacted] avait l'habitude de me rendre visite dans mon garage comme les autres enfants du quartier. Au printemps 1987, je me suis trouvé seul avec [redacted] dans le bureau de mon garage. Je l'ai serrée contre moi, je lui ai soulevé, je rectifie, j'ai passé ma main sous son pull, puis je lui ai caressé le haut du corps, dont les seins. Je l'ai aussi embrassée sur la bouche, je rectifie je lui ai mis mes lèvres sur ses lèvres. Par la suite, est revenue cinq à six fois dans mon bureau, et j'ai continué mes attouchements, à savoir caresses sur la poitrine, et à deux reprises caresses sur le sexe après avoir écarté le slip. La dernière fois, je précise qu'alors que je lui caressais le sexe, elle a spontanément descendu son slip. A cette occasion, je me suis agenouillé pour lui embrasser le ventre, après qu'elle ait descendu son slip. Ceci s'est passé il y a environ deux mois. Par la suite, [redacted] est revenue plusieurs fois au garage, mais il ne s'est plus rien passé. Je lui ai même dit que j'avais mal agi, et qu'il faudrait peut être en parler à sa maman, ce qu'elle n'a pas voulu.
- D.4. [redacted] prétend que vous avez introduit dans son vagin votre doigt et qu'elle vous a dit qu'elle avait mal. Qu'en est-il ?
- R. Je suis formel, je n'ai jamais introduit un doigt dans le vagin de [redacted].
- D.5. Avez-vous commis des actes semblables sur votre bateau avec [redacted] ?
- R. Non, ceci est faux.
- D.6. Avez-vous commis des attouchements sur d'autres enfants ?
- R. Non, je suis catégorique.
- D.7. Avez-vous autre chose à dire ?
- R. Oui, je n'ai jamais forcé [redacted] dans ses rapports avec moi. Ceux-ci étaient amoureux, même si cela peut paraître extraordi-



naire. Je n'ai jamais usé de violence avec cette enfant.

D.8. Quelle est votre situation ?

R.

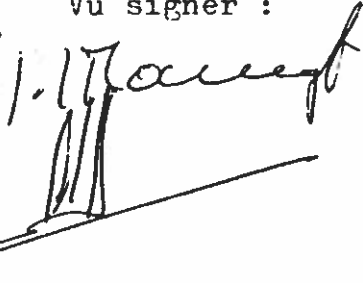
i

r

Lorsque ... venait dans mon bureau à Cortaillod, elle était parfois accompagnée de copines de son âge. Je répète qu'il ne s'est jamais rien passé avec celles-ci.

Vu signer :

Après avoir lu le présent p.v.i., le soussigné déclare ne rien avoir à ajouter ou à retrancher :





Complément du 20.8.87 à 1430 h. :

Lorsque j'ai dit n'avoir plus côtoyé ..., en fait je l'ai revue sur la rue alors que j'étais au volant de mon véhicule. Je lui ai fait signe. Elle m'a dit "salut"!

En outre, je rectifie ma réponse sous chiffre 3. En fait je lui ai caressé le sexe à 4 reprises et non à 2 reprises, comme je vous l'avais indiqué ce matin.

Vu signer :

Après avoir lu ce complément, je déclare n'avoir rien à ajouter ou à retrancher :

